

Rapport de Gestion

Exercice clos le 31 mars 2025

Chers actionnaires,

Ce rapport est destiné à vous présenter les comptes de l'exercice 2024, qui s'étend du 1^{er} Avril 2024 au 31 Mars 2025.

L'exercice 2024 n'a pas connu d'évolution de son périmètre d'exploitation, aucune nouvelle centrale n'ayant été mise en service depuis Mars 2023. Pour autant des projets ont été étudiés au cours des derniers mois en vue de lancer de nouveaux chantiers en 2025 et 2026.

Toutefois, au cours de cet exercice, il a été procédé pour la 1^{ère} fois au paiement de dividendes, conformément à la décision prise lors de la dernière AG. Cela a été pris en compte lors de l'affectation du résultat de l'exercice précédent. Le montant consacré au paiement des dividendes a représenté 10 000 € (dividendes + taxes) et un travail significatif pour gérer les virements bancaires et les documents CERFA pour chaque actionnaire.

Compte de résultat : il retrace l'ensemble des charges et produits intervenus sur l'exercice.

Dans nos comptes nous avons donc principalement 2 types de recettes :

- Les loyers perçus pour le lycée Saint Marc à hauteur de 13 275 €, contre 13 396 €. La légère baisse s'explique par l'indexation basée sur la production affectée négativement par la météo.
- La vente à EDF-OA de la production de nos 7 premières centrales pour 19 459 €, contre 19 721 € soit une baisse de 1,2 % par rapport à 2023, là aussi expliquée en grande partie par une météo globalement plus défavorable que la moyenne.
- 400 € d'indemnités versées par ENEDIS suite aux dysfonctionnements intervenus sur leur réseau à Four.

Nos produits d'exploitation s'élèvent ainsi à 33 136 € contre 33 117 € en 2023.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 23 983 € contre 21 762 € soit une augmentation de 2 221 € (+ 10.2 %). Cette hausse s'explique principalement par 2 dépenses non-récurrentes :

- La participation pour 1 500 € à une étude lancée par l'Association Nationale des Centrales Villageoises (ANCV) auprès d'un cabinet d'avocats sur le montage de centrales en auto-consommation pour des collectivités,
- Un acte notarié pour 629 € relatif à la centrale du lycée Saint Marc.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- 15 514 € : L'amortissement des installations. Celui-ci est réalisé sur 20 ans. Ce montant est identique à l'exercice précédent puisqu'il n'y a pas eu de nouvelle installation. Il s'agit d'une charge mais pas d'une dépense.
- 2 104 € : L'assurance des installations, en hausse de 9 % comme tous les risques dommages.
- 1 625 € : Les honoraires du comptable en hausse suite à de nouvelles tâches qu'il effectue pour le compte de NID'énergies.

Vous constaterez qu'il n'y a pas de rémunérations dans cette société, puisque les différentes missions sont portées par le Conseil de Gestion et les groupes thématiques, qui rassemblent quelques actionnaires engagés bénévolement.

- Le résultat d'exploitation pour l'exercice 2024 est excédentaire de 9 153 € contre 11 355 € en 2023.
- Les charges financières s'élèvent à 3 267 € contre 3 551 € l'année précédente.
- A noter, des produits financiers pour 765 € correspondant aux intérêts d'un placement réalisé afin que notre trésorerie rapporte un peu.
- Il s'agit donc de notre 5^{ème} exercice consécutif excédentaire. A noter que nous serons redevables de l'impôt sur les sociétés (IS) pour un montant de 1 456 € contre 2 939 € en 2023. Parce que le capital de la société est désormais détenu à plus de 75 % par des personnes physiques, le taux d'IS est passé de 25 % à 15 %

Le résultat net de l'exercice 2024 s'élève à 8 248 € contre 8 817 € en 2023.

Bilan :

Il s'agit d'une photo au 31 mars 2025 du patrimoine et des dettes de NID'énergies.

A l'actif, nous avons 311 234 € d'immobilisations, soit le coût de l'ensemble des installations réalisées ou engagées jusqu'au 31 mars 2025 et depuis la création de la société. Il s'agit de la valeur brute, c'est-à-dire d'achat. Ce montant est identique à l'exercice précédent puisqu'il n'y a pas eu de nouvelles installations au cours de l'exercice. On retrouve pour 63 374 € le montant des amortissements cumulés qui par soustraction nous donne la valeur nette de nos installations pour 247 749 €.

2 postes principaux constituent notre actif circulant pour 106 445 € :

- Le solde de nos comptes bancaires pour 91 059 €
- Des créances pour 13 055 €, correspondant à 1 semestre de loyer du Lycée Saint Marc non encore réglé et à la production des autres centrales non encore facturée ou réglée.

Au passif, le capital pour 121 400 € correspond aux actions détenues par les actionnaires, contre 106 800 € au 31 mars 2024.

Dans les capitaux propres, nous trouvons également la subvention accordée par la Région pour 42 677 €, 1 860 € liés aux primes d'émission de 10 € par action (décidée lors de l'AG de 2023), portant la valeur de la part à 110 €.

Les dettes s'élèvent à 174 954 € contre 191 532 € au 31 mars 2023. Ces dettes correspondent pour l'essentiel au solde des 2 emprunts bancaires contractés pour financer les installations, à 5 mois de loyer du lycée St Marc payés d'avance et aux impôts et TVA à payer.

Perspectives :

L'exercice 2025 devrait voir le périmètre d'exploitation s'agrandir avec la mise en service au collège Jeanne d'Arc à Pont-de-Beauvoisin probablement au premier trimestre 2026. A l'inverse, il est peu probable que les autres centrales en projet (dont l'extension au lycée Saint-Marc à Nivolas-Vermelle) soient mises en service avant la fin de l'exercice 2025. Cependant, la mise en chantier et la mise en place du financement de ces centrales devraient générer des charges non amortissables supplémentaires imputables sur l'exercice 2025. Ces charges ne seront pas compensées par des revenus en 2025.

Cela se traduira par des investissements de l'ordre de 200 à 250 k€ qui seront en partie financés sur fonds propres (à hauteur de 10 à 20% suivant accord avec la banque) actuellement disponibles et confortés par la levée de fonds lancée en mars 2025. Le recours à l'emprunt sera nécessaire en complément.

Des dépenses supplémentaires exceptionnelles à hauteur de 6,5 k€ seront également constatées sur l'exercice 2025. Ceci inclut la prestation de l'ANCV pour accompagner notre campagne de mobilisation (bénévolat et levée de fonds) et l'achat des modules Photowatt.

Avec une météo dans la moyenne, le résultat net prévisionnel pour 2025 devrait être compris entre -2 000 € et +2 500 € suivant l'avancement effectif des différents projets.

Florent Laval, président

Le 28/8/2025